

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

ROUBAIX:
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

DIRECTEUR GÉRANT: J. RENOUX

France: 13 f.
26
52
RECLAMES: 25 centimes
On traite à forfait.

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez W. Ynaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un SUPPLÉMENT

ROUBAIX 14 DÉCEMBRE 1869

Les journaux et correspondances de Paris nous entretiennent ce matin encore de combinaisons ministérielles qui seraient, selon eux, en voie de formation. Voilà bien longtemps qu'on nous prêche pour le lendemain la chute du cabinet Forcade; mais, cette fois, paraît-il, la chose serait certaine. M. Daru aurait été appelé dimanche aux Tuileries et nous aurions dans les huit jours un ministère Ollivier-Daru. Cette combinaison est peut-être la seule possible en ce moment.

Nous trouvons dans le Journal des Débats un article dont la conclusion est la déclaration formelle de l'accession de la feuille libérale à l'Empire parlementaire. Cet article que nous reproduisons plus loin porte la signature du directeur du journal, M. Edouard Bertin.

D'après un journal de Florence, le nouveau ministère italien serait ainsi composé: MM. Sella président du cabinet et ministre des finances; Visconti-Venosta, affaires étrangères; Gaada, intérieur; Castagnola, justice; Baracco, travaux publics; Correnti, instruction publique; Biancheri, marine. Les noms mis en avant pour les ministères de la guerre et de l'agriculture ne sont pas encore définitifs.

Une dépêche de Rome, en date du 12 décembre annonce que parmi les dix évêques nommés juges excusationum et juges querelatum et controversiarum, on cite les archevêques de Rouen, de Tours et de Westminster.

La Chambre a validé hier les élections de M. Girault (Cher) et de M. Joliot (Isère).

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 13 décembre.

C'est ce qu'on peut appeler le gâchis parlementaire: en effet les débats du Corps législatif nous offrent tous les inconvénients sans présenter encore les avantages du régime parlementaire. Nous assistons à des scènes de désordre, au milieu desquelles l'enfantement de la majorité ne parvient pas à s'effectuer; chambre et ministère se montrent également irascibles, impuissants, désordonnés. Puis, pour compléter le tableau d'une situation anormale, le gouvernement semble vouloir laisser peser des doutes sur ses véritables intentions: Selon les uns, il tient à conserver quelques bribes du pouvoir personnel et ne se résigne pas à abdiquer les derniers privilèges du despotisme; selon les autres, l'Empire n'a plus de nerf, plus de décision, ressemble à une boussolle affolée et ne sait plus de quel côté se tourner.

Heureusement la majorité de l'opinion publique reste calme et confiante, dans le progrès pacifique des institutions. Je parle de cette opinion formée de toutes les intelligences, qui, sur les divers points du pays, est unanime à demander l'ordre et la liberté, suivant la vieille devise du régime parlementaire que quelques monuments ont encore conservée à leur frontispice: liberté, ordre public.

Le Corps législatif va continuer aujourd'hui la discussion sur l'élection de M. Girault. La séance de samedi restera comme un souvenir fâcheux de cette session extraordinaire. Une grande assemblée perd de son prestige quand elle accomplit un acte qu'on peut qualifier de surprise, et, si elle a évité un mal plus grave en revenant sur sa décision, en se déjouant, elle n'échappera pas au blâme de l'opinion. Cette séance a eu pour effets particuliers de mettre en relief la présence d'esprit de M. Buffet et l'influence que M. E. Picard tend à prendre sur ses collègues des divers côtés de la chambre.

L'événement du jour est l'article manifeste que publie ce matin le Journal des Débats, sous la signature de son directeur M. Edouard Bertin.

Après avoir rappelé quel a été le rôle de ce journal depuis 1814 jusqu'à ce jour, et rappelé que le but qu'il s'était toujours proposé sous les divers régimes était l'établissement sincère et loyal du Gouvernement représentatif et parlementaire, il déclare que si l'Empereur veut devenir un souverain constitutionnel comme la reine d'Angleterre, la roi des Belges, le roi d'Italie, l'Empereur d'Autriche, il lui donnera son adhésion loin de trouver en nous des ennemis systématiques et irréconciliables, il nous trouvera toujours prêts sur ce terrain à nous associer à ses efforts.

Il y a déjà longtemps qu'on disait le Journal des Débats réconcilié avec l'Empire; à présent on peut dire que le pacte est signé. L'ancien organe de l'Orléanisme va prendre sous l'Empire parlementaire une situation analogue à celle qu'il occupait sous le gouvernement de Juillet; et l'on sait qu'il jouit à l'étranger d'un grand crédit. On voit déjà bien des cancan à ce sujet; on parle de subvention, on cite même un chiffre que je ne veux pas répéter.

Le Journal des Débats ne deviendra pas pour cela une feuille officieuse, comme le Peuple Français ou le Constitutionnel ou la Patrie; mais en même temps qu'il appuiera l'Empire parlementaire, il soutiendra aussi la politique dynastique.

On a dit à tort qu'il fallait voir dans cette transformation la main de M. Thiers; c'est M. de Sacy qui aurait été l'intermédiaire des négociations, qui ont abouti au manifeste de ce matin.

Le Peuple Français dont les déclarations en pareille matière ont un caractère officiel, annonce que l'impératrice s'est résolue à ne plus assister aux Conseils des ministres.

Ce fait réduit à néant tout ce qu'on avait dit des intrigues du parti de l'impératrice pour maintenir le gouvernement dans les anciens errements du pouvoir personnel.

On a fait quelque bruit d'une longue conversation que l'Empereur a eue avec M. de Persigny; mais comme contrepartie on

annonce que le comte Daru a été appelé aux Tuileries. Il pourrâit bien se faire que le député de Cherbourg parût dans la prochaine combinaison ministérielle.

M. E. Ollivier a suivi le Conseil que bon nombre de journaux lui ont donné: il ne dit plus mot. Et ce n'est pas une des moins curieuses singularités du moment. Sous le régime parlementaire, un homme politique, pour entrer au pouvoir doit faire son discours - ministre. Pour devenir ministre, M. E. Ollivier n'a rien de mieux à faire que de se taire.

Comme le Rappel, l'Emancipation de Toulouse, vient d'être condamnée pour offenses envers l'Empereur. Après quelques mois de liberté et même de licence, ces jugements ont surpris l'opinion; et puisque nous allons voguer en plein parlementarisme, c'est le moment de rappeler que ces poursuites eussent semblé rationnelles, si le souverain n'était pas responsable, s'il régnait et ne gouvernait pas. Si le souverain est responsable, il est justiciable de l'opinion, et limite qui sépare la critique de l'offense peut être difficile à saisir; si la responsabilité n'existe pas le délit d'offense serait facilement tangible et justement punissable.

Un libraire fait annoncer une réédition des pamphlets de Timon: «viendront ensuite, dit l'annonce, des pamphlets inédits sur l'Empire qui feront saigner bien des amoureux-propres, mais qui diront la vérité.» Timon - M. de Cormenin, est mort conseiller d'Etat. Il faut donc croire qu'il n'a pas osé dire la vérité durant sa vie.

On disait ce matin que M. Delangle était dans un état désespéré.

Hier, l'Empereur, après avoir fait une promenade au bois de Boulogne, a présidé la réunion des ministres convoquée pour cinq heures. Que s'y est-il passé? on ne le sait; mais on disait aujourd'hui que les modifications ministérielles étaient tout au moins ajournées; et il aurait été décidé que, après la vérification de la dernière élection non validée, le ministère au moment de la clôture de la session extraordinaire, provoquerait un vote de confiance. Du résultat du vote dépendrait la solution de la crise ministérielle. Les amis de M. de Forcade le disent assuré de conserver son portefeuille. Le fait est possible; s'il s'accomplit, il est probable que le ministère sera changé et la chambre dissoute avant six mois; la majorité éprouverait nécessairement le même sort que le ministère Forcade. Nous croyons sincèrement que pour un régime nouveau, il faut des hommes nouveaux.

Le différend Turco-Egyptien est définitivement terminé, et la preuve, c'est que l'emprunt turc va être émis cette semaine par le Comptoir d'escompte, émission que la crainte de complications quelconques avait retardée. CH. CAROT.

BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.

Le rapport de M. Magne inséré au Journal officiel, redonne un regain d'audace aux acheteurs. On ouvre à 73.15, on monte à 73.25, mais on ferme au cours d'ouverture. Les chiffres du rapport accusent un excédant

des recettes sur les dépenses. — La crise ministérielle continue en Italie, aussi l'Italien ne peut maintenir son amélioration et retombe à 55-30. Les rachats continuent sur le Suez qui remonte à 350. Le découvert offre une belle occasion aux porteurs de titres d'alléger leurs portefeuilles et en tous cas de changer leurs actions contre des obligations qui restent à 380.

Londres! 1/8 baisse. — Les bourses de province au même niveau que la nôtre. CELLIER.

Les Traités de Commerce

La chambre de commerce de Mulhouse a refusé, ainsi que nous l'avons dit, d'envoyer des délégués à l'enquête commerciale; elle en donnait les raisons. Le Journal officiel du 6 courant qualifiait ce refus de désertion.

Le Syndicat cotonnier de l'est croit devoir protester contre une telle qualification de la chambre de commerce, dans une lettre publiée par l'Industriel Alsacien.

Ce n'est pas, en effet, dit-il, désertier une cause que de demander à ce qu'elle se plaide devant le pays entier, dans la personne de ses représentants.

Tous les manufacturiers du rayon de l'Est sont conviés à assister à un grand meeting qui doit se tenir à Remiremont jeudi prochain, 16 décembre.

La chambre de commerce de Cherbourg est convoquée pour le 15 du mois afin de discuter sur les avantages et les inconvénients des traités de commerce, et sur l'urgence qu'il y a à envoyer ou à ne pas envoyer des délégués à l'enquête ordonnée par le ministre.

Les chambres de commerce, qui avaient protesté contre la note du Journal officiel, viennent d'envoyer au directeur-gérant de ce journal quantité de lettres significatives dont elles demandent l'insertion.

On annonce que M. Pouyer-Quertier fait un procès au Journal officiel pour le contraindre à publier la lettre qu'il a écrite à M. le ministre du commerce, en réponse à la note

Le rapport du ministre des finances

Nous avons reproduit hier la conclusion du rapport adressé par M. Magne à l'Empereur sur la situation actuelle de nos finances. Ce document nous paraît nécessiter un résumé critique.

Il est divisé en quatre paragraphes distincts qui concernent: le dernier emprunt de 429 millions et la dette flottante; les budgets de 1868, 1869 et 1870; le budget de 1871; enfin, certains faits propres à caractériser la situation financière du pays. Les conclusions et l'état de situation ne sont que les résultantes de ces diverses considérations particulières. Aussi suivrons-nous dans notre examen l'ordre naturel de ce classement, en produisant sur chaque objet nos observations, et, si l'y a eu lieu, nos réserves.

L'emprunt de 429 millions a été en grande partie affecté à la réduction de la dette flottante. Le passif s'élevait, lors du dernier exercice, à la somme de 1,050 millions; il est

aujourd'hui ramené à 818 millions. L'emploi spécial de la différence qui existe entre ces deux sommes totales pouvait offrir quelque intérêt.

Aussi M. le ministre des finances donne-t-il le détail des réductions opérées et qui ont porté pour 47 millions sur la circulation des bons du Trésor, qui n'est plus que de 30 millions; pour 78 millions sur le compte courant du Crédit foncier, représentant aujourd'hui 18 millions seulement; sur le compte courant de la caisse des dépôts et consignation diminué de 88 millions enfin, sur le compte courant des trésoriers généraux dégrévé de 54 millions.

Du reste, l'auteur du rapport obéissant au juste sentiment de l'intérêt public et de la bonne gestion des deniers de la nation déclare en principe que ce chiffre de 818 millions est encore beaucoup trop élevé pour la dette flottante et que malgré la nouvelle réduction probable de 100 millions qu'il doit subir par suite de l'affectation du solde de la caisse de la dotation de l'armée, il importe de négliger aucune occasion de soulager le Trésor de ce lourd fardeau.

Sur ce point donc, nous sommes en parfaite conformité de doctrines avec le ministre actuel, et nous ne saurions élever le moindre doute sur l'excellence de ses procédés d'administration.

D'ailleurs cette question est posée tous les ans lors de la discussion du budget; elle est toujours posée à propos de la question électorale; elle est certainement intimement liée aux candidatures officielles, à l'influence préfectorale. — Ne pas y répondre de suite, c'est donner sa démission; provoquer un conseil des ministres pour en délibérer, c'est avouer son impuissance et son irresponsabilité.

Il faut donc en finir. Ce qui s'est passé samedi se renouvellera demain sur une autre question. La gauche est en train, elle triomphe de sa victoire, elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin; elle va jongler avec les ministres, — et elle fera bien. Quel intérêt a-t-elle au bon ordre, à la prospérité des affaires? A-t-elle été envoyée à la Chambre pour conserver? — Non. — Elle vous le dit tout haut, elle est irréconciliable. Devant elle, il ne faut pas commettre de faute, il ne faut pas remettre le combat au lendemain, il faut être toujours prêt. La révision des pouvoirs, qui avait commencé par des discussions indignes de la gauche qui les provoquait, se terminera, grâce à la maladresse et à l'ontêtement du ministre, par des séances orageuses et où les questions d'Etat et de gouvernement seront posées.

Les faits et les chiffres qui sont relatifs aux divers budgets dont il est question dans le rapport fournissent matière à quelques remarques importantes.

En premier lieu nous devons constater que les résultats du budget de 1868 font ressortir les avantages du nouveau procédé que l'on a adopté pour le règlement anticipé et le calcul sommaire des recettes et des dépenses imprévues. Antérieurement à cet exercice, on plaçait en regard des suppléments de crédit demandés la plus-value éventuelle des impôts. Il en résultait que l'on balançait ainsi des dépenses à peu près certaines par des recettes présumées et que l'écart final représentait généralement un déficit. On a reconnu le vice d'une telle façon de procéder, et dans le budget rectificatif de 1868, on a chiffré les recettes destinées à couvrir les crédits

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 15 Décembre 1869.

— 15 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

V

(suite).

« Adieu, madame, » dit Georges en la saluant et le pied déjà sur la première marche.

Le bateau fila vers Stockholm; la barque se dirigea vers la rive orientale du lac. Christine envoya de la main un dernier adieu. Georges, debout près du pilote, agita son mouchoir. L'air ému lui apporta les parfums du mimosa; il regarda et vit sur la fine batiste un C et la couronne de perles qui cerclait le front des comtesses. C'était le mouchoir de Christine, qu'involontairement il avait gardé. Il cachait dans sa poitrine cette première relique de l'amour, si chère et si douce.

VI

GEORGES DE SIMIANE A HENRI DE PIENNES, A MUNICH.

« Elle m'aime! je te dis qu'elle m'aime! Illumine ce soir la Pinacothèque en mon honneur! Qui donc a été assez fou pour dire du mal de la Suède, ou assez sot pour le croire? La Suède est un pays charmant, et Stockholm vaut Paris. Je sais qu'il y fait froid; mais on s'y chauffe si bien! et puis, le climat est sain, il n'y a nulle part autant de centenaires: on n'y meurt presque pas! Et comme on y vit! les hivers sont d'une gaieté folle; le carnaval dure six mois. Et les printemps, mon cher, si tu voyais ces printemps du Nord! On dirait une improvisation de la nature. Aujourd'hui rien, demain tout! Le matin, tu passes sur un rocher nu; le soir, à la même place, tu marches sur des fleurs!

Tu as trop d'esprit pour me demander d'où me vient cet accès de lyrisme, et quel besoin j'éprouve tout à coup de chanter un hymne au mois de mai!

Puisque je te dis qu'elle m'aime!

Vais-je j'étais bien triste, hier encore, hier matin du moins. Il y avait si longtemps que je n'entendais plus parler d'elle. Je croyais par moments que tout était fini; avant que

rien fût commencé, et que je ne la reverrais jamais, et il me prenait alors, non pas un désespoir, — n'abusons pas des grands mots, — mais une désespérance profonde, et je ne sais quel découragement plein d'amertume.

Henri, nous avons vécu ensemble longtemps; tu es mon ami; mon seul ami; tu as été plus d'une fois témoin des orages de ma vie... tu crois savoir ce que je puis souffrir, parce que tu sais de quelles passions ma nature est capable. Oh! la passion, c'est une grande chose, sans doute; mais la tendresse, c'est bien plus! Cette femme dont je t'ai parlé à peine, que j'avais vue deux fois, avec qui j'ai valsé dix minutes, eh bien, Henri, je ne voulais pas te le dire, mais je l'aimais! Peut-être n'éprouvais-je point pour elle ces ardents désirs qui, plus d'une fois déjà, se sont allumés en moi; mais je sentais à sa seule pensée une tristesse mêlée de je ne sais quelle douceur infinie, un charme prenait tout moi. Et elle n'était plus là! et je ne savais pas si elle reviendrait, et je ne pouvais même pas parler d'elle; quand on aime on devient discret: il y a un grand respect au fond de tout grand amour. Je me contentais de souffrir seul, et à toi-même, ami, je ne voulais pas te dire que je souffrais? Mais, vois-tu, la tristesse se cache mieux que la joie, et aujourd'hui la joie me flambe dans les yeux, me rit sur le visage; je suis heureux: je veux que tu le sois avec moi! Elle

m'aime! c'est pour moi que le printemps fleurit; c'est pour moi que chantent les buissons; elle m'aime! je suis le roi du monde!... Je l'ai donc revue hier; plus belle que jamais, et plus touchante en sa grâce mélancolique; c'était au château de Skokloster, par hasard... un hasard béni! Je ne te raconterai pas cette journée... un enchantement depuis la première heure jusqu'à la dernière... Il y a eu surtout une promenade en bateau sur un lac! Mais je ne suis pas un écrivain, moi, et puis les mots sont des traîtres, qui ne disent jamais ce qu'on veut leur faire dire. Il faudrait mettre tout cela en musique de Bellini, et aller le chanter sous ses fenêtres! C'est bien peu de chose pourtant! quelques paroles échangées à voix basse, sous les yeux d'un batelier... il est vrai qu'il ne nous regardait pas! seulement le temps de traverser le lac!... Qu'il est étroit ce lac!... Avec elle, je me serais embarqué pour l'Amérique dans cette barque fragile... Avec elle! Oh! mon ami, comme ces deux mots me sonnent doucement aux oreilles! Enfin, sa main rapidement serrée, haïssée à peine, non! — pas même cela! — et c'est tout! et je sens que j'ai maintenant des souvenirs pour ma vie, si longue qu'elle puisse être. Ah! si seulement tu les avais vus, tournés vers moi, ces grands yeux d'un bleu sombre... deux violettes qui regardent! A présent tu en sais autant que moi. Je n'ai rien demandé; on ne m'a rien promis, l'avenir est tout mystère,

et je l'attends avec une confiance qui n'est pas sans trouble. Pour toi, cher ami, voilà décidément que tu passes à l'état de confident; pardonne-moi: je recommencerai.

P. S. Quand tu écriras à Paris, dis donc à V... de m'envoyer une caisse pleine de toutes sortes de choses. On ne s'habille pas ici; on se fagote, et je tiens à représenter dignement mon pays!

Georges sonna pour envoyer cette lettre à l'ambassade: le courrier partait le jour même pour l'Allemagne.

Le domestique, en rentrant, lui en remit une autre. Le cachet n'était point aux armes des Rudden — les trois merlettes au chef, et l'épée en pal, qu'il avait vues sur la voiture de la comtesse. C'était une étoile d'argent sur fond d'azur, dont les rayons effleuraient une mer de sinople. Il sut depuis que c'étaient les armes des Oxen-Stjerna. La comtesse, car la lettre était d'elle, redevenait jeune fille pour lui écrire; l'écusson conjugal des Rudden n'avait rien à voir dans sa lettre, et, par une action délicate, elle avait repris, ce jour-là, les armes de son père. Georges regarda quelque temps ces jambages déliés, longs, peu formés, guère lisibles, qui allaient peut-être lui apprendre l'avenir de sa vie; il fit sauter le cachet, et, d'un seul coup d'œil, lut ces deux lignes:

La suite au prochain numéro